

Contre-intuitif

Vous avez dit "désert hospitalier" ?

Les emplois hospitaliers sont plus nombreux dans les départements ruraux

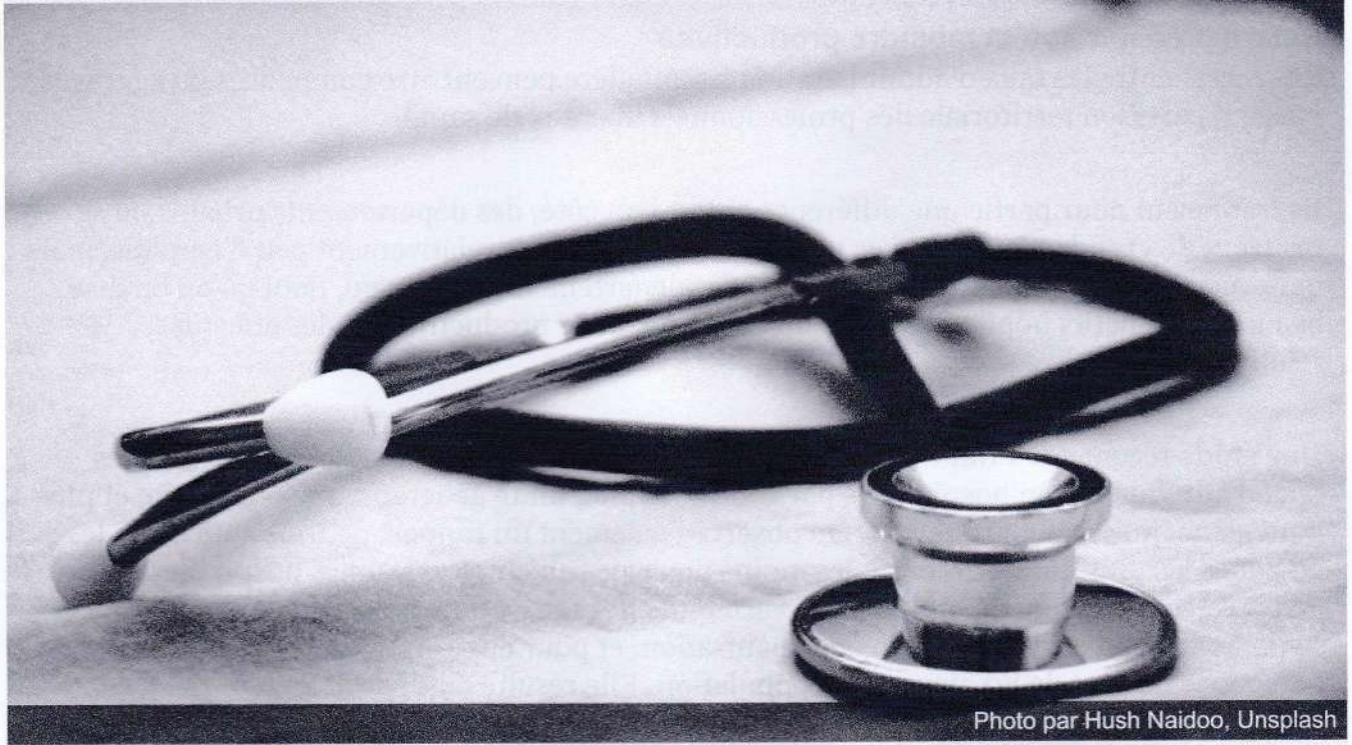


Photo par Hush Naidoo, Unsplash



Mécomptes publics, François Ecalle

Le ministère de la Fonction publique vient de publier les effectifs de chacune des trois fonctions publiques (État, collectivités locales et hôpitaux) dans chaque département en 2017. Si ces effectifs sont divisés par le nombre d'habitants, il en ressort un "taux d'administration" par département. Celui-ci constitue un indicateur fruste mais simple et rapidement disponible de l'adéquation des emplois publics aux besoins de la population.

S'agissant des effectifs hospitaliers, ces taux d'administration sont très différents d'un département à l'autre. En métropole, le rapport est de trois à un entre le plus élevé (29,1 emplois publics hospitaliers pour 1 000 habitants dans la Haute-Vienne) et le plus faible (9,4 en Seine-et-Marne).

"Si ces effectifs sont divisés par le nombre d'habitants, il en ressort un "taux d'administration" par département. Celui-ci constitue un indicateur fruste mais simple et rapidement disponible de l'adéquation des emplois publics aux besoins de la population"

Parmi les cinq départements où ces taux d'administration sont les plus élevés, quatre sont plutôt ruraux : Haute-Vienne, Creuse, Allier et Cantal ; parmi les cinq départements où ils sont les plus faibles, quatre sont en région parisienne : Seine-et-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis et Yvelines. La région la plus dotée en emplois hospitaliers est Bourgogne-Franche-Comté (20,3 emplois publics hospitaliers pour 1 000 habitants) et la moins dotée est l'Ile-de-France (13,9).

Retard d'adaptation et moindre productivité

Ces écarts entre les taux d'administration hospitalière peuvent être compensés ou aggravés par la répartition territoriale des professionnels libéraux de santé.

Ils traduisent pour partie une différence entre d'un côté, des départements urbains où se trouvent de grands hôpitaux avec une forte productivité et relativement peu d'emplois, mais qui sont parfois saturés ; d'un autre côté, des départements ruraux où, quoi qu'on en dise, beaucoup de petits hôpitaux subsistent avec une faible productivité et des effectifs relativement nombreux.

Une étude récente de France Stratégie permet d'approfondir ce constat en analysant les taux d'administration hospitalière par zone d'emploi, unité géographique plus petite et plus homogène que les départements. On observe également un rapport de trois à un entre les 30 zones les plus dotées et les 30 les moins pourvues en emplois publics hospitaliers. Une analyse économétrique montre que la variabilité des taux d'administration s'explique seulement à la marge par les taux d'urbanisation, et pour environ un tiers par la part des personnes de plus de 80 ans dans la population. Elle résulte aussi de la lenteur de l'adaptation des capacités hospitalières aux évolutions démographiques : toutes choses égales par ailleurs, les zones d'emploi ayant connu une baisse de 10 % de la population entre 1990 et 2015 ont un taux d'administration hospitalière plus élevé de 5 %.

“Les emplois dans ces services suivent les évolutions démographiques avec beaucoup de retard, ce qui favorise plutôt les zones rurales en déclin et pénalise les zones urbaines dynamiques”

Cette observation s'applique également à des services publics comme l'enseignement primaire et secondaire : les emplois dans ces services suivent les évolutions démographiques avec beaucoup de retard, ce qui favorise plutôt les zones rurales en déclin et pénalise les zones urbaines dynamiques.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 21/11/2019

Catégories :

Economie / Affaires publiques / Mécomptes publics / Services /